



Lettre économique d'Algérie

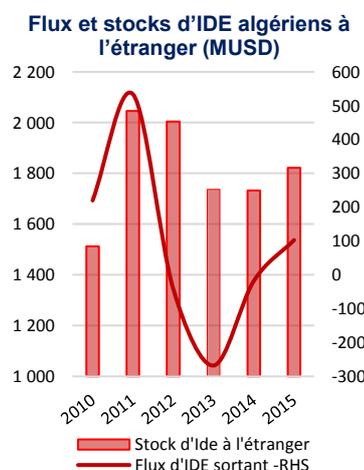
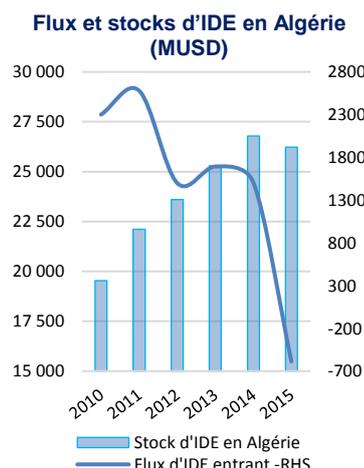
N° 53 – juin 2016 (13/07/16)

© DG Trésor

Economie

Publication du rapport de la CNUCED sur l'investissement dans le monde en 2016

World Investment Report 2016 :
http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2016_en.pdf



Source : CNUCED

La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) a rendu public son rapport annuel sur les investissements dans le monde. L'année 2015 marque pour la première fois le retour des investissements directs étrangers (IDE) mondiaux à des niveaux similaires à ceux précédant la crise financière de 2008-2009. Les flux d'IDE mondiaux ont cru de 38% à 1 760 Mds USD en 2015. L'explication principale d'un tel rebond des investissements internationaux tient principalement dans la forte progression des fusions et acquisitions transfrontalières, qui sont passées d'un montant de 432 Mds USD en 2014 à 721 Mds USD en 2015. La valeur des projets d'investissement entièrement nouveaux (*greenfield*) reste également élevée, 766 Mds USD en 2015.

Les flux d'IDE entrants dans les économies développées se sont établis à 962 Mds USD. Ainsi, après avoir absorbé 41% des IDE mondiaux en 2014, les économies développées attirent 55% de ces derniers en 2015. Les économies en développement voient elles aussi leurs niveaux IDE entrants atteindre un nouveau plafond à 765 Mds USD, en progression de 9% relativement à 2014. Les flux d'IDE sortant en provenance des économies développées ont progressé de 33% à 1 100 Mds USD. L'Europe, avec 576 Mds USD d'IDE sortants reste la région investissant le plus à travers le monde.

En Afrique, les flux d'IDE ont régressé de 7% en 2015, à 54 Mds USD, avec une différence régionale notable. L'Afrique du Nord a attiré 12,6 Mds USD en 2015, soit une hausse de 9% ; l'Afrique de l'Ouest a vu ses flux d'IDE diminuer de 18% à 9,9 Mds USD ; l'Afrique centrale voit également ses IDE reculer de 36% à 5,8 Mds USD et enfin l'Afrique de l'Est a reçu 7,8 Mds USD en 2015, en baisse de 2% relativement à 2014.

Concernant l'Algérie, les flux d'IDE entrants dans le pays se sont établis à -587 MUSD en 2015, traduisant un désinvestissement des acteurs étrangers, alors qu'en 2014 le montant des flux d'IDE s'établissait à 1,5 Mds USD. En conséquence, le stock d'IDE en Algérie recule, passant de 26,8 Mds USD en 2014 à 26,2 Mds USD en 2015. Les investissements algériens à l'étranger demeurent modestes, à 103 MUSD en 2015, avec un stock d'IDE algérien à l'étranger estimé à 1,8 Mds USD.

La CNUCED prévoit une décroissance de 10% à 15% des flux d'IDE mondiaux en 2016, en raison notamment de la fragilité de l'économie mondiale, causée par la faiblesse de la demande mondiale agrégée, la stagnation des exportations de commodités et par les nouvelles législations visant à optimiser les taxes s'appliquant aux entreprises multinationales. A moyen terme, la CNUCED anticipe toutefois une progression des flux d'IDE mondiaux qui devraient dépasser les 1 800 Mds USD en 2018, attestant alors d'une reprise de la croissance mondiale.

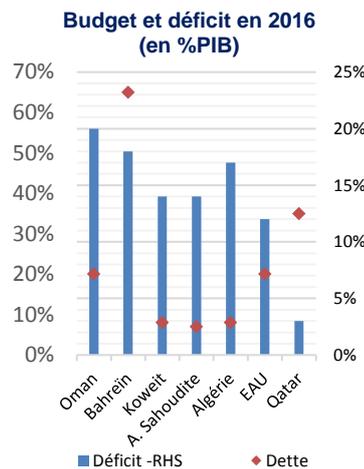


Economie

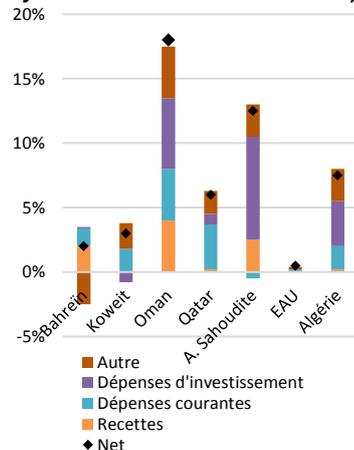
Publication régionale du Fonds Monétaire International (FMI) : « Apprendre à vivre avec un pétrole moins cher »

Rapport FMI :

<https://www.imf.org/external/pubs/ft/dp/2016/mcd1603.pdf>



Plan d'ajustement fiscal (contribution en % du PIB hors hydrocarbures au changement de l'équilibre budgétaire hors hydrocarbures entre 2015 et 2016)



Source : FMI

Le FMI rappelle qu'au cours des 15 dernières années les pays exportateurs de pétrole ont vu leurs économies croître rapidement aussi bien au sein de la région Afrique du Nord - Moyen-Orient (ANMO, avec une croissance moyenne du PIB de 5%) que de la région Caucase et Asie Centrale (CAC, +8%). L'augmentation des prix des hydrocarbures a en effet permis de dégager d'importants surplus fiscaux, d'augmenter la dépense publique et de porter ainsi la croissance hors hydrocarbures, avec dans le même temps un excès de liquidité bancaire favorisant les crédits et donc le développement du secteur privé. Mais la chute de près de 60% des cours des hydrocarbures à la mi-2014 a transformé les surplus en déficit, fait monter le chômage et fragilisé le secteur bancaire. A cela se sont ajoutés d'autres éléments délétères pour les économies de la région : le ralentissement de la croissance chinoise, la récession russe, l'appréciation de l'USD ou encore la multiplication des conflits au sein de la région ANMO.

Dans ce contexte, les équilibres budgétaires des pays exportateurs de pétrole sont menacés. A titre d'exemple, le déficit budgétaire moyen des pays du Conseil de Coopération du Golfe (GCC) et de l'Algérie est estimé par le FMI à 13% en 2016, contre un excédent de 8,5% en 2013. Les pays de la zone ont concentré principalement leurs efforts sur les réductions de leurs dépenses en investissement, en tentant de protéger l'emploi et les salaires. De plus certains pays comme l'Algérie ont également porté leurs efforts sur le niveau des subventions, en relevant les prix de l'électricité et des carburants. Une comparaison de la structure budgétaire des pays du GCC et de l'Algérie avec les pays dit les plus développés permet de constater que leurs marges de manœuvre sont réelles. Du côté des recettes, les taxes directes et indirectes sont en deçà du niveau des pays les plus avancés et peuvent donc être augmentées. Du côté des dépenses, les pays du GCC et l'Algérie affichent des niveaux plus élevés que la moyenne des pays avancés, octroyant une marge de manœuvre certaine pour la mise en place de politiques budgétaires restrictives. Le FMI juge par ailleurs que l'efficacité des dépenses publiques d'investissement pourrait être améliorée.

Les études estiment usuellement qu'une baisse de 10 USD/bbl génère une contraction de la croissance de l'ordre de 0,5% pour les pays du GCC et de 0,25% pour les pays du CAC. Le FMI constate cependant que les augmentations massives de dépenses gouvernementales à la suite du Printemps Arabe n'ont eu qu'un impact limité sur la croissance. En conséquence, les réductions actuelles de dépenses pourraient avoir un effet multiplicateur inférieur à ce qui est communément observé, avec un impact plus conséquent sur les importations et l'épargne privée, plutôt que sur la demande domestique. Le FMI estime que la croissance moyenne pour les pays du GCC et de l'Algérie sera de 3,5% sur la période 2017-2021, contre une croissance moyenne de 6,5% sur la période 2000-2015.

Economie

Publication du baromètre risque pays de la Coface : l'économie algérienne voit sa note dégradée de B à C

Baromètre risque pays au 2^{ème} trimestre 2016 :

<http://www.coface.com/fr/content/download/138183/2097695/file/A-Panorama+RP-FR+Juin+2016+Fiches-WEB+HD.pdf>

Carte des évaluations pays :

http://www.coface.com/fr/content/download/133891/2043093/file/CARTE_2TRIMESTRE_FR.pdf

La Coface a dégradé la note attribuée à l'Algérie de B à C, jugeant que le pays présente une « risque élevé », supérieur à la moyenne du risque mondiale (B).

La Coface juge que l'Algérie reste fortement dépendante de son secteur hydrocarbures. Elle relève qu'en dépit de la politique budgétaire expansionniste menée jusqu'en 2015, qui a permis de limiter l'impact du choc pétrolier sur l'activité économique, la croissance du pays devrait ralentir en 2016 en raison d'une baisse des dépenses publiques. Le pays qui a connu en 2015 un déficit budgétaire de 16%, devrait continuer d'afficher un déficit de 15% en 2016. Tout ceci avec un Fond de Régulation des Recettes (FRR) qui tend à s'épuiser (passant de 25,6% du PIB en 2014 à 12,3% du PIB en 2016) et une présence d'IDE jugée faible, puisque n'excédant pas les 1% du PIB.



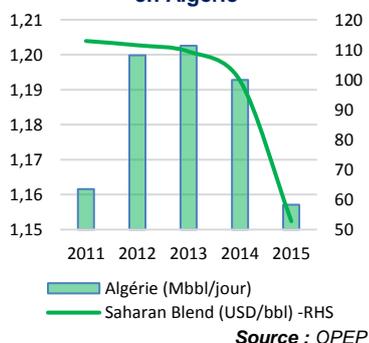
Economie

Communiqué de presse de la 169^{ème} rencontre de l'OPEP :
http://www.opec.org/opec_web/en/press_room/3487.htm

Bulletin statistique annuel de l'OPEP :
<http://asb.opec.org/>

Rapport juillet OPEP :
http://www.opec.org/opec_web/statistic_files_project/media/downloads/publications/MOMR%20July%202016.pdf

Production et prix du pétrole brut en Algérie



Publication du bulletin statistique 2016 de l'OPEP et reconduction de l'Algérie à la Présidence de l'OFID

En 2015, la production mondiale de pétrole brut a augmenté à hauteur de 1,75 Mbbbl/jour, soit une progression de 2,4% relativement à 2014. Parmi les pays non membres de l'OPEP, ce sont les Etats-Unis qui ont le plus augmenté leur production, avec une progression de 0,72 Mbbbl/jour (+8,3%), atteignant leur plus haut niveau de production depuis les années 1970. Le Royaume-Uni a vu sa production de pétrole brut progresser de 0,10 Mbbbl/jour (+13,4%) et la Norvège a produit 0,06 Mbbbl/jour (+3,7%) de plus qu'en 2014. La production moyenne de pétrole brute de l'OPEP a été de 32,3 Mbbbl/jour en 2015, soit une augmentation de 0,93 Mbbbl/jour (+3%) par rapport à 2014.

La demande mondiale de pétrole a été de 93,0 Mbbbl/jour en 2015, en hausse de 1,7% en glissement annuel, portée principalement par la demande de la Chine, de l'Inde, de l'Amérique du Nord, de l'Europe de l'Ouest et de l'Afrique.

En 2015, les revenus issus de l'exportation pétrolière ont chuté de 45,8% relativement à 2014, pour s'établir à 518,2 Mds USD. Les pays de l'OPEP ont affiché un déficit global de leur balance courante de 99,6 Mds USD en 2015 alors qu'ils présentaient un surplus de 238,1 Mds USD en 2014. La raison tient dans la chute du prix des hydrocarbures. Le prix moyen du panier de référence de l'OPEP est en effet passé de 96,3 USD/bbl en 2014 à 49,5 USD/bbl en 2015. Ainsi les revenus des exportations de pétrole ont chuté alors que les exportations ont progressé en volume. En 2015, les pays de l'OPEP ont exporté 23,6 Mbbbl/jour, contre 23,2 Mbbbl/jour en 2014, soit une augmentation de 1,7%.

L'Algérie a été reconduite le 2 juin, à la Présidence du Conseil ministériel du Fonds de l'OPEP (Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole) pour le développement international (OFID), pour une durée d'un an.

Politiques publiques

Création d'une société mixte algéro-turque dans le domaine de la gestion portuaire à Arzew

Créée en 2007, la société Tosyali Iron Steel Industry Algérie est la filiale algérienne du groupe turc Tosyali. Elle gère le complexe sidérurgique le plus important d'Algérie.

La société Tosyali n'a cessé d'étoffer son outil de production avec la construction de deux extensions supplémentaires et la prévision d'une troisième unité de production qui devrait s'achever en 2017 pour porter la capacité de production totale du site à plus de 4 millions de tonnes d'acier par an.

Localisation des ports algériens

L'Algérie dispose d'une quarantaine de ports selon le Ministère des Travaux publics et des Transports



A Oran, un protocole d'accord a été signé pour la création d'une société mixte entre l'Entreprise portuaire d'Arzew (détenant 51% du capital) et Tosyaly, société turque de la filière sidérurgique (détenant 49% du capital).

Dénommée SPA Béthioua Port Minéralier et dotée d'un capital social de 2 Mds DZD, la société est tenue d'entamer dès septembre prochain la réalisation de manutentions portuaires de chargement et déchargement. Parmi les projets à réaliser, il est prévu que la société mette en place un système de transfert de minerais de fer, de ferrailles etc. sous la forme d'un convoyeur long de 12,5 km, au départ du port de Béthioua (Oran) vers la zone d'activité de Béthouia -dans laquelle le complexe sidérurgique de Tosyaly opère. Une fois achevées, sous un délai d'un an selon le calendrier annoncé, ces nouvelles installations pourraient traiter jusqu'à six millions de tonnes de matière première par an et décharger un volume de 50 000 tonnes par jour.

De plus, le plan de charge de la nouvelle société mixte comprend la construction d'un quai au port d'Arzew capable d'accueillir des navires à gros tonnage, de 150 000 tonnes notamment, nécessitant un important tirant d'eau. A ce jour, le port d'Arzew ne peut recevoir que des navires de 20 000 et 30 000 tonnes à raison d'un navire par jour.

En parallèle de la cérémonie de signature de ce nouveau partenariat, le Wali d'Oran a annoncé qu'il concédait un terrain à la société Tosyaly pour la réalisation d'une nouvelle usine de sidérurgie. Avec la réalisation de l'ensemble de ces infrastructures portuaires, le gouvernement algérien aspire à faire de l'Algérie un des pôles de la sidérurgie en Méditerranée capable d'optimiser une production d'acier de 6 millions de tonnes/an.

**Politiques publiques**

Ces nouveaux systèmes s'ajoutent «aux acquis déjà réalisés notamment l'interconnexion des intervenants de la sphère de l'information économique comme les banques, l'administration des impôts» a indiqué l'ancien ministre des Finances.

Les conventions ainsi signées portent sur des projets financés dans le cadre du Fonds d'appropriation des usages et du développement des TIC (FAUDTIC).

Signature de conventions pour le développement du système information d'administration du Ministère des Finances

L'ancien ministre des Finances, M. Abderrahmane Benkhalfa, et l'actuelle ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Mme Houada-Imane Faraoun, ont signé le 1^{er} juin quatre conventions destinées à développer le système informatique des administrations des douanes et des domaines.

Trois d'entre elles concernent la rénovation du site Web de la Direction générale des Douanes, la réalisation d'un système d'échange d'informations et la réalisation d'un centre de données des douanes.

La quatrième convention porte sur la modernisation de l'administration des domaines, l'amélioration de ses relations avec les citoyens et la création d'un nouveau site électronique de cette administration.

Relations internationales

Forum Viva Technology :

<http://www.vivatechnologyparis.com/>

Le 11 juin a été créé un ministère délégué auprès du ministère des Finances, chargé de l'économie numérique et de la modernisation des systèmes financiers. M. Mouatasssem Boudiaf a été nommé à sa tête.

Présence de 10 Start up algériennes au forum international de Viva Technology

Le forum Viva Technology s'est tenu du 30 juin au 2 juillet et a mobilisé près de 5 000 start-up venues du monde entier. Ce forum vise essentiellement à mettre en relation des porteurs de projets avec des dirigeants d'entreprises et des investisseurs.

Une dizaine d'entrepreneurs algériens a pris part à cet événement pour présenter leurs innovations portant sur les services et solutions dans plusieurs domaines, notamment l'utilisation des objets connectés dans le secteur de l'environnement, la télégestion des services publics, les solutions de paiement électronique de factures par le biais d'objets connectés (smartphones, TV, etc.), la mise en place de plateformes de statistiques économiques et des systèmes intelligents antivol de véhicules.

Environnement des affaires

Loi de finances 2014 :

<http://www.joradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/2013/F2013068.pdf>

Actuellement, seul le concessionnaire français Renault a développé une implantation d'usine de montage de véhicules, qui est entrée en production en 2014.

Les concessionnaires automobiles agréés obligés d'investir localement avant 2017

Une note, datée du 29 juin, a été adressée par le ministère de l'Industrie et des Mines, M. Abdeslam Bouchouareb, aux concessionnaires de véhicules neufs, leur rappelant l'obligation d'investir dans le secteur automobile. Ladite note rappelle les dispositions de la loi de finances 2014 qui soumettent les concessionnaires de véhicules neufs à l'obligation d'investir dans une activité industrielle ou semi-industrielle dans le secteur automobile, dans un délai de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2014.

En application des dispositions suscitées, la note indique qu'à partir du 1^{er} janvier 2017, les concessionnaires agréés n'ayant pas satisfait cette obligation seront sanctionnés par le retrait de leur agrément.

A travers cette note, M. Bouchouareb invite les concessionnaires de véhicules neufs agréés à prospecter les possibilités de développer des activités dans le secteur de la sous-traitance automobile et les encourage à y investir.

**Environnement des affaires**

Les matières premières importées « dans le cadre de l'admission temporaire pour le perfectionnement actif » sont des matières premières importées, destinées à la production locale de produits en vue de leur exportation.

Une note de la Banque d'Algérie modifie les règles de paiement pour les exportateurs

Une note du 14 juin émanant de la Banque d'Algérie modifierait la règle de paiement des matières premières importées par les opérateurs économiques exportateurs.

Actuellement, une entreprise exportatrice procède au paiement de ses importations de matières premières et de ses équipements en dinar convertible. Une fois ses produits exportés, elle perçoit la moitié du montant de ses exportations en dinar et l'autre en devise. Cette seconde part est généralement affectée à la promotion de l'activité de l'opérateur à l'étranger.

A l'avenir la Banque d'Algérie imposerait le paiement des matières premières importées « dans le cadre de l'admission temporaire pour perfectionnement actif » sur les avoirs en devises de l'opérateur concerné. Ces avoirs devront être placés dans un compte bancaire libellé en devise au nom de la personne morale en question.

Actualités de Business France

Club Santé Algérie Business France :

<http://export.businessfrance.fr/algérie/Club-Sante-Algerie.html>

Communiqué et vidéo des 1^{ères} rencontres algéro-française de la santé de décembre 2015 :

<http://www.youbuyfrance.com/dz/Posts-12337-cocorico-pour-les-1-232-res-rencontres-alg-233-ro-fran-231-aises-de-la-sant-233-33>

<http://www.youbuyfrance.com/dz/videodetails.aspx?picid=8066>

Les entreprises françaises du secteur de la santé préparent les 2^{ndes} Rencontres franco-algériennes de la santé

22 entreprises françaises, membres de « Synergies Santé Algérie », se sont réunies le 21 juin à Alger pour aborder les échéances du 2nd semestre 2016 dans le secteur de la santé en Algérie, notamment l'avant-projet de loi sanitaire et la tenue des 2^{ndes} Rencontres franco-algériennes de la santé qui auront lieu au début du mois de décembre à Paris.

La nouvelle loi Sanitaire est officiellement inscrite dans l'agenda du Parlement algérien au mois d'octobre 2016. Elle contient un certain nombre de nouveautés, qui devront être confirmées dans la loi définitive, parmi les plus notables l'on retiendra que le rôle du pharmacien s'accroît, la définition du médicament s'élargit, l'inspection sanitaire est renforcée, le « dispositif médical » dispose désormais d'un statut à part entière et la terminologie « laboratoires d'analyse médicale » fait son apparition.

Les échanges ont également porté sur l'organisation des 2^{ndes} Rencontres franco-algériennes de la santé au siège de Business France, en liaison avec les ministères de la Santé des deux pays. L'objet de ces discussions portait sur les opportunités existantes au sein du secteur de la santé, plus précisément dans les domaines prioritaires que sont ceux du médicament, de la réhabilitation/rénovation hospitalière et de la formation.

Gouvernement**Le président de la République algérienne, Abdelaziz Bouteflika, procède à un remaniement ministériel**

Composition du gouvernement :

<http://www.premier-ministre.gov.dz/fr/gouvernement/composition-du-gouvernement/>

Le 11 juin 2016 le Président de la République algérienne, M. Abdelaziz Bouteflika, a procédé à un remaniement partiel du gouvernement algérien conduit par le Premier Ministre, M. Abdelmalek Sellal.

Sont nommés Mesdames et Messieurs :

- **M. Hadji Baba Ammi**, ministre des Finances.
- **M. Abdelwahab Nouri**, ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat.
- **M. Boudjema Talai**, ministre des Travaux publics et des Transports.
- **Mme Ghania Eddalia**, ministre des Relations avec le Parlement
- **M. Nouredine Bouterfa**, ministre de l'Energie.
- **M. Abdesslam Chelgham**, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.
- **M. Abdelkader Ouali**, ministre des Ressources en eaux et de l'Environnement.
- **M. Mouatassef Boudiaf**, ministre délégué auprès du ministre des Finances, chargé de l'économie numérique et de la modernisation des systèmes financiers.



Indicateurs socio-économiques

Tableau de bord-indicateurs clés

Population (au 1 ^{er} janvier 2016)	40,4 millions d'habitants
PIB/habitant (2016)	3 952 USD
PIB/habitant en PPA USD (2016)	14 857 USD
IDH (2015)	0,736 (83 ^{ème} sur 187)
Classement Doing Business (2016)	163 ^{ème} sur 189
Taux de chômage (2016)	11,6%
Taux d'inflation (rythme annuel en mai 2016)	4,9%
Taux de change EUR/DZD (juin 2016)	123
Prix du baril de pétrole brut (Sahara Blend – moyenne mensuelle juin 2016)	49,0 USD
Réserves de change (au 31 décembre 2015)	143 Mds USD

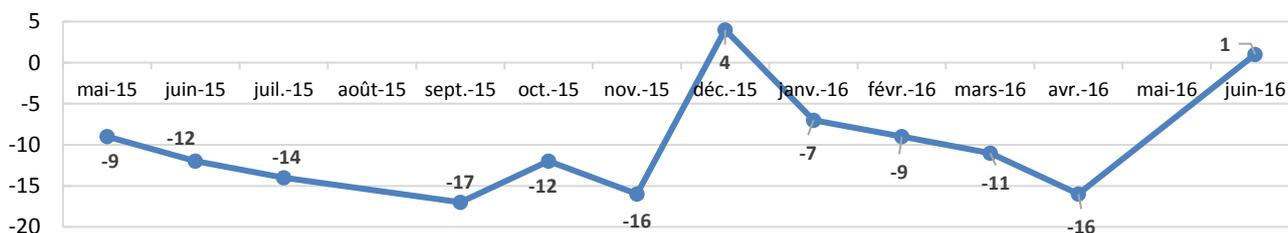
Sources : ONS, PNUD, Banque mondiale, Banque d'Algérie, Banque de France, OPEP, FMI

Indicateurs macroéconomiques annuels

	2013	2014	2015°	2016*	2017*	
PIB, croissance et inflation	PIB (en Mds USD, à prix courants)	210	214	167	161	168
	Taux de croissance du PIB à prix constants (en %)	2,8%	3,8%	3,9%	3,4%	2,9%
	PIB hors hydrocarbures (en Mds USD)	147	156	135	138	141
	Taux de croissance du PIB HH à prix constants (en %)	7,1%	5,6%	5,5%	3,7%	3,1%
	Taux d'inflation (moyenne annuelle, en %)	3,3%	2,9%	4,8%	4,3%	4,0%
	Taux d'investissement (en % du PIB)	44,7%	47,8%	52,6%	50,0%	48,9%
	Taux d'épargne (en % du PIB)	45,1%	43,4%	36,4%	32,1%	31,9%
Comptes publics	Solde budgétaire global (en % du PIB)	-0,9%	-8,0%	-16,4%	-15,6%	-12,2%
	Solde budgétaire global hors hydrocarbures (en % du PIB HH)	-32,7%	-38,0%	-37,8%	-29,9%	-27,9%
	Solde budgétaire hors Fonds de régulation des recettes (en % du PIB)	-13,4%	-19,6%	-22,1%	-12,4%	-
	Dettes publiques (en % du PIB)	7,7%	8,0%	9,0%	15,4%	25,4%
	Dettes extérieures brutes (en Mds USD)	3,4	3,7	3,0	4,4	8,2
Comptes externes	Fonds de régulation des recettes (en Mds DZD)	5564	4774	3441	3131	-
	Balance commerciale (en Mds USD)	9,4	0,3	-18,1	-23,1	-22,1
	Balance des services et des revenus (en Mds USD)	-11,3	-13,0	-11,7	-8,4	-9,5
	Transferts nets (en Mds USD)	2,8	3,3	2,7	2,7	2,9
	Flux nets d'IDE (en Mds USD)	2,0	1,5	1,5	2,1	2,2
	Balance courante (en Mds USD)	0,8	-9,4	-27,0	-28,8	-28,7
Monnaie	Balance des paiements (en Mds USD)	0,1	-5,9	-27,5	-26,0	-21,8
	Avoirs extérieurs nets (en Mds DZD)	15 099	15 602	15 222	12 361	10 438
	Avoirs intérieurs nets (en Mds DZD)	-3 158	-1 938	-1 490	1 526	4 842
	Crédits à l'économie (en Mds DZD)	5 242	6 591	7 651	8 341	9 176
	Monnaie et quasi monnaie M2 (en Mds DZD)	11 942	13 664	13 731	13 887	15 280

Source : FMI, Banque d'Algérie *estimation *prévisions

Baromètre du Forum des Chefs d'Entreprises : indice de confiance des chefs d'entreprises



Les chefs d'entreprises membres du FCE sont interrogés sur leurs perspectives de production, leur volume de commandes et le niveau actuel de leurs stocks. Les valeurs du baromètre correspondent à la moyenne du solde de leur opinion (positive ou négative) sur chacun de ces items.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Algérie (adresser les demandes à alger@dgtrésor.gov.dz).

Auteur : Service Économique Régional d'Alger
Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigé par : Martin Juillard, Sylvain Géranton, Adrien Sperry, Diana Ismail, Darine Chenine, Alexandre Fischman.

Revu par : Martin Juillard